

Éléments d'identification

Mme PARENT MORIZOT ROSALIE

24 PLACE CARNOT-PASSAGE SAINTE HELENE

BEAUNE

FRANCE

N° d'adhérent : 20131000003131

Pour le compte de :

EURL JARDIN DE L ESTHETIQUE

429 360 191

24 PLACE CARNOT

21200 BEAUNE

Période déclarée : 01/01/2016 au 31/12/2016

Date limite de dépôt : 15/05/2017

Éléments déclarés

Formulaire 2572 (applicable à compter du 31/12/2016)

I - IS BRUT				
I-A - Impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice				
		Base	Taux	Montant à payer
101	Impôt sur les sociétés (taux normal)	0	102 33,33 %	0
103	Impôt sur les sociétés (taux réduit)	0	104 15 %	0
15	Total IS brut (lignes 102 + 104 + 105 + 106)			0
II - CREANCES				
II-A - Créances non reportables et non restituables				
108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû			0
II-B - Créances reportables au titre de l'exercice pour leur montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs				
116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (ligne 108 - ligne 115)			0
II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice				
119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (lignes 116 - 118)			0
II-D - Acomptes de l'exercice				
69	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus			0
<i>L'IS à payer (lignes 119 - 69) est reporté automatiquement en case 01. De même pour l'excédent d'IS (lignes 69 - 119) en ligne 06.</i>				
II-E - Données utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant				
38	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS			0
RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES				
		Montants restant à payer		Excédents constatés
01	Impôt sur les sociétés	0	06	0
05	Total des montants restant à payer et des excédents constatés	0	10	0
11	Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	0		
Paiement par imputation d'une autre taxe				
<i>Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une taxe pour acquitter le montant de l'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous :</i>				
134	Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)			0
Excédent constaté				
12	Montant total de l'excédent (Total des excédents constatés - total des montants restant à payer)			0

